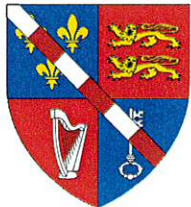


DÉPARTEMENT DE L'EURE
Arrondissement d'ÉVREUX
Canton EVREUX EST



Mairie de JOUY SUR EURE

Nombre de conseillers :

- Afférent au CM 15
- En exercice 15
- présents 15
- votants 15
- absents 0
- exclus 0

Date de convocation :

23 mars 2022

Date d'affichage :

23 mars 2022

Date de réunion :

29 mars 2022

De la commune de Jouy sur Eure
Sur convocation de Monsieur le Maire, séance du 29 mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-neuf mars à dix-huit heure trente, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans la salle de réunion de la commune de Jouy-sur-Eure sous la présidence du Maire, Monsieur Philippe ALLAIN

Etaient présents :

Philippe ALLAIN - Pierre BAILHACHE - Pierre BERGER - Joël BUCAILLE - Alexandra DASSAS - Annick DELARUE - Chantal DUCHANGE - Annie JÉZÉQUEL - Olivier JOLY - Serge LAMBOY - Ludovic ROBERT - Hélène MOINET - Stéphane PETROZ - Chantal SAGALA - Caroline VALLOIS.

Absents excusés :

Procurations :

Objet : Affectation du résultat de l'exercice 2021

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L 2122-1 à L 2122-17,

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il convient de procéder à la nomination du secrétaire de séance.

Hélène Moynet a été nommée secrétaire de séance,

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 20201

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants

| | RESULTAT CA 2020 | RESULTAT DE L'EXERCICE 2021 | RESULTAT DE CLÔTURE 2021 | RESTES A REALISER 2021 | CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT |
|----------------|---------------------|--------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------|---|
| INVESTISSEMENT | -6.714,99 € | -34.644,61 € | -41.359,60 € | -11.580,00 € | -52.939,60 € |
| FONCTIONNEMENT | 249.596,30 € | 23.490,37 € | 273.086,67 € | | 273.086,67 € |

Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le

ID : 027-212703581-20220329-2022_DELCOM0013-DE

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal

Après délibération, le Conseil Municipal à _____ **(la majorité ou à l'unanimité) :**

Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

- Décide d'affecter le résultat comme suit (joint à la présente l'annexe « affectation du résultat de l'exercice 2021 ») :

| | |
|---|--------------|
| EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/ 2020 | 273.086,67 € |
| Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068) | 52.939,60 € |
| Solde disponible affecté comme suit : 220.147,07 € + dissolution du SITS 12.389,16 € = 232.536,23 € | |
| Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) | 232.536,23 € |
| Total affecté au c/ 1068 : | 52.939,60 € |

- Mandate Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à cette délibération

Fait et délibéré les jours, mois, an susdits.

Signature des membres présents :

| | | | | |
|-----------------|------------------|----------------|----------------|------------------|
| Philippe ALLAIN | Pierre BAILHACHE | Pierre BERGER | Joël BUCAILLE | Alexandra DASSAS |
| Annick DELARUE | Chantal DUCHANGE | Annie JÉZÉQUEL | Olivier JOLY | Serge LAMBOY |
| Hélène MOINET | Stéphane PETROZ | Ludovic ROBERT | Chantal SAGALA | Caroline VALLOIS |

Maire
Philippe ALLAIN



Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le

ID : 027-212703581-20220329-2022_DELCOM0013-DE

| | | |
|------------|---|-------|
| 25/03/2022 | Délibération d'Affectation du Résultat | 1 / 1 |
|------------|---|-------|

Conseil Municipal vient d'arrêter les comptes de l'exercice 2021, en adoptant le compte administratif qui fait apparaître :

Reports

| | |
|---|------------|
| Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure : | 6 714,99 |
| Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure : | 249 596,30 |

Soldes d'exécution

| | |
|---|-----------|
| Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de : | 34 644,61 |
| Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de : | 23 490,37 |

Restes à réaliser

| | |
|---|-----------|
| Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser : | |
| En dépenses pour un montant de : | 11 580,00 |
| En recettes pour un montant de : | 0,00 |

Besoin net de la section d'investissement

| | |
|---|-----------|
| Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à : | 52 939,60 |
|---|-----------|

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section

Compte 1068

| | |
|--|-----------|
| Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) : | 52 939,60 |
|--|-----------|

Ligne 002

| | |
|--|------------|
| Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) : | 232 536,23 |
|--|------------|

Envoyé en préfecture le 01/04/2022

Reçu en préfecture le 01/04/2022

Affiché le

ID : 027-212703581-20220329-2022_DELCOM0013-DE